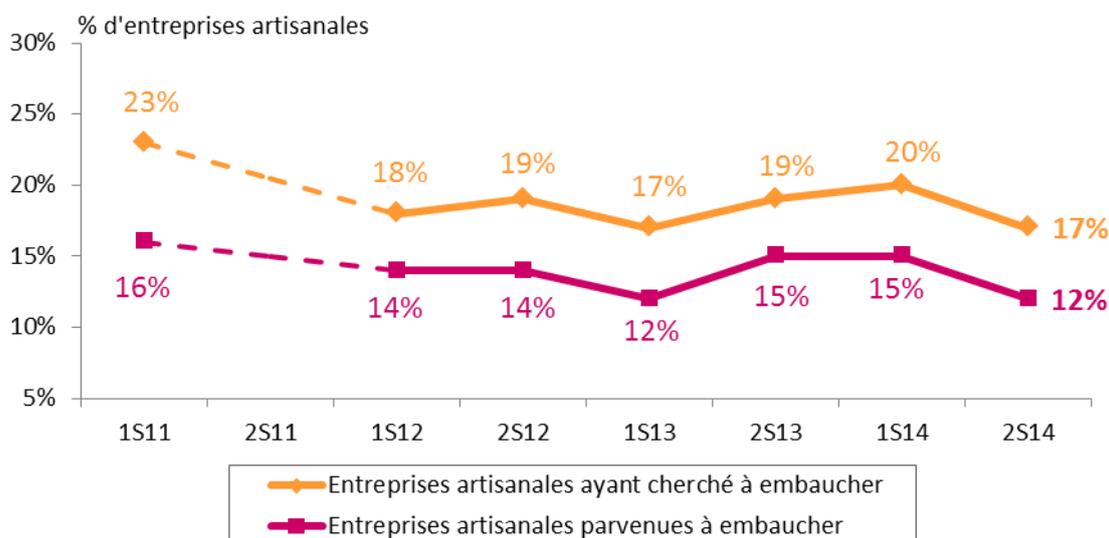


FICHE THEMATIQUE

Janvier 2015

**EMPLOI
DANS L'ARTISANAT DU BATIMENT**

1. Besoins en main d'œuvre dans l'artisanat du bâtiment au cours du 2^{ème} semestre 2014



Source : Note de conjoncture du 4^{ème} trimestre 2014 CAPEB / I+C

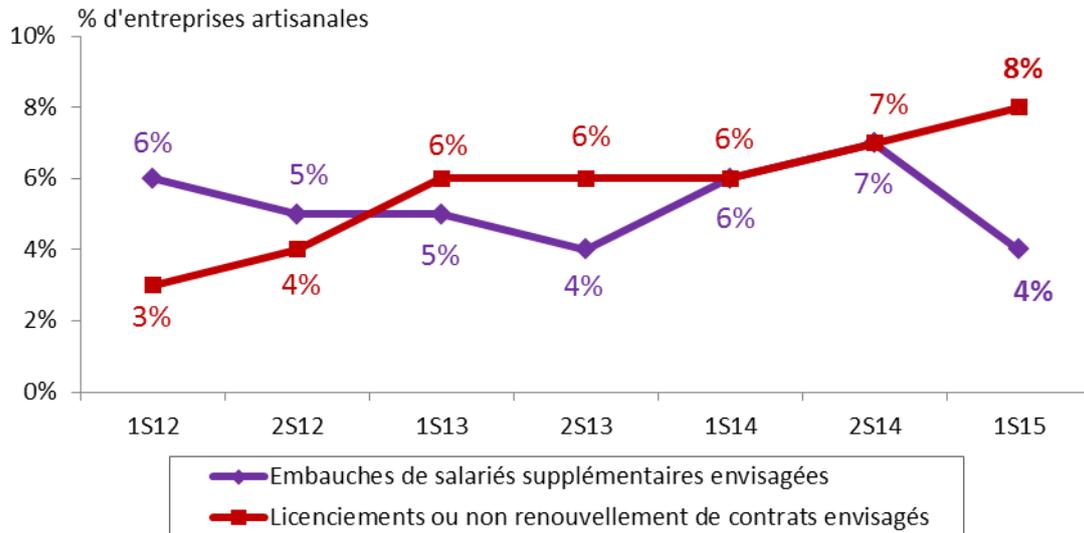
17 % des entreprises artisanales ont cherché à embaucher au cours du 2^{ème} semestre 2014.

Près de 5 % d'entre elles (hors entreprises artisanales de 0 salarié) ne sont pas parvenues à satisfaire leurs besoins de main-d'œuvre (4 % au second semestre 2013).

On peut estimer à environ 9 000 le nombre de postes non pourvus dans l'artisanat du bâtiment, notamment à cause du renouvellement générationnel.

A titre de comparaison, au 1^{er} semestre 2008, près de 40 000 emplois étaient à pourvoir dans le bâtiment. Les besoins en main-d'œuvre ont donc diminué de près de 70 % en valeur absolue en 5 ans, le contexte économique dégradé a largement contribué à cette diminution.

2. Intentions d'embauches* dans l'artisanat du bâtiment pour le 1^{er} semestre 2015



Source : Note de conjoncture du 2^{ème} trimestre 2013 CAPEB / I+C
* il s'agit de prévisions

88 % des entreprises prévoient de maintenir l'emploi à son niveau actuel au premier semestre 2015 (comme au premier semestre 2014).

Ce chiffre diffère selon la taille de l'entreprise, 90 % des chefs d'entreprise de 1 à 5 salariés présagent un maintien de leur effectif contre 76 % des chefs d'entreprise de 10 à 19 salariés.

Les artisans ont fait de nombreux efforts au cours des dernières années pour conserver leurs salariés, malheureusement l'activité continue de se dégrader et les chefs d'entreprises sont obligés d'envisager des licenciements ou de ne pas renouveler des contrats.

En effet, 8 % des chefs d'entreprise envisagent de licencier ou de ne pas renouveler les contrats au premier semestre 2015 (ce chiffre est le plus élevé depuis le 1^{er} semestre 2012), parmi ces 8 % de chefs d'entreprise, 40 % ne renouvellent pas les contrats et 60 % licencient.

Enfin, 4 % des entreprises pensent embaucher des salariés supplémentaires (contre 6 % un an plus tôt).

Les entreprises sont donc deux fois plus nombreuses à envisager de licencier ou de ne pas renouveler les contrats qu'à embaucher au premier semestre 2015.